

BARRIÈRES ET PORTAILS

«Les maisons rurales anciennes, qu'elles soient paysannes ou villageoises, sont profondément intégrées au paysage. Cette intégration est réussie grâce aux formes simples, aux matériaux naturels discrets qui se patinent vite, grâce aussi à un environnement naturel constitué d'une végétation locale à peine domestiquée.»^[1]



Fig.1 Portail à lattes verticales au Breil-sur-Merize

Une restauration réussie peut se retrouver gâchée par une clôture voyante et présomptueuse ou par un portail aux éléments disproportionnés. Les barrières modernes sont à proscrire tandis que celles formées de lattes en bois sont recommandées.

Sommaire

- 1 Le portail à lattes verticales
- 2 Les barrières à bascule
- 3 Les "claies"
- 4 Bibliographie
- 5 Références

Le portail à lattes verticales



Fig. 2 Barrière en bois éclaté

On distingue deux types de barrières : le premier est destiné à fermer une cour, un petit clos ou un jardin proche de la maison, le second à clore l'accès d'un chemin ou d'un champ.

L'usage qui est fait d'une barrière détermine la construction de celle-ci. Utilisée pour fermer les enclos des bêtes, elle se trouvera être plus rudimentaire qu'une barrière d'une exploitation céréalière qui sera mieux réalisée. En région d'élevage, en plus d'être endommagées par les bêtes, les barrières étaient remuées plusieurs fois par jours et ne duraient en moyenne que deux ans.

Réalisées par les paysans eux-mêmes, elles étaient faites en châtaigner, seul bois pouvant

être éclaté. Il est donc habituel de retrouver ce type de barrières dans le Limousin et dans les régions où sont très présents ces arbres (Fig.2). Les propriétaires plus aisés possédant des maisons de maître ou de bourg avaient quant à eux les moyens de les faire faire. Les barrières étaient donc en bois sciées (Fig.3).



Fig. 3 Barrière en bois scié

Aujourd'hui, on trouve le plus souvent des barrières à bois scié qui sont devenues un modèle standard.

Le portail traditionnel que l'on appelait autrefois «clan», est construit de lattes en chêne ou en châtaigner verticales d'environ 5 cm de large et séparées entre elles de la même distance. En revanche, afin d'éviter qu'une barrière soit trop lourde, il est possible d'en espacer les lattes.

Ces barrières pivotent sur une crapaudine (voir Fig.6) et sont maintenues au poteau de soutien par un collier ouvrant ou non. (Fig. 4 et 5) Elles peuvent comporter un ou deux battants selon la largeur du passage. Un loquet ou une simple fermeture de fer fixée au montant les maintiennent fermées. Selon le cas, ces barrières sont peintes de la couleur des volets de la maison ou laissées à l'état brut (dans ce cas, il est nécessaire de les protéger avec une protection à l'huile de lin). Quant au motif décoratif du haut des lattes, il va du simple demi-cercle au bulbe byzantin en passant par le triangle isocèle (Fig.8).

• Eléments de portail et barrière



Fig.4 :
Collier
fermé



Fig.5 :
Collier
ouvrant



Fig.
6 :
Crap
audi
ne
de
fer
plat



Fig. 7 : Fermeture de fer plat



Fig. 8 : Différents motifs
de lattes

Souvent rencontré dans les bourgs ou à proximité des fermes, il est conseillé de ne pas peindre ce type de portail en blanc pur mais de le laisser discret afin qu'il s'intègre au mieux à son environnement. Les couleurs pourront s'orienter vers les bruns, les verts, les gris ou les gris bleutés.

Un étau en diagonal à mi-bois soulagera l'ensemble surtout si la barrière est longue. Son poteau porteur peut être réalisé en chêne ou en châtaigner, enfoncé solidement d'au moins 50 cm dans le sol à l'aide de béton de grosses pierres, le pied reposant sur une pierre plate.



Les barrières à bascule

Une barrière dite "à bascule" est utilisée pour fermer l'accès au champ. Très présente en Mayenne et dans le sud de l'Orne, ces barrières assez massives sont cependant moins répandues dans la Sarthe où on les trouve souvent oubliées et non entretenues.

Le principe d'une telle barrière est le suivant: par un effet de contrepoids, la "culée" de l'arbre dans lequel elles sont taillées permet une manœuvre aisée, sans effort. Dans la Sarthe, où ces barrières sont plus légères, il est quelquefois nécessaire de disposer une grosse pierre sur la partie en saillie (Fig.1).



Fig. 1 Pierre posée sur saillie de la barrière

Le pivot est un poteau de châtaigner ou d'acacia de 15 à 20 cm de diamètre fixé solidement au sol et muni d'un axe de fer. Les parties composant la barrière sont réalisées en bois de châtaigner fendues ou débitées à la scie, puis redébités et ajustés à la plane. La pièce principale où sont évidées les mortaises à la tarière ou au bédane, sont fermées sur le dessus pour éviter l'infiltration de l'eau qui risquerait de faire pourrir l'ensemble. Enfin, la pointe de la barrière repose dans la fourche naturelle ou façonnée d'un gros pieu d'environ 15 cm de diamètre.

Les mesures données dans le tableau peuvent donner des mesures de barrières pour réaliser son propre ouvrage tout en s'autorisant quelques libertés par rapport au modèle. Aussi, cela permet d'observer la constance des proportions pour des barrières distantes de plus de 50km (Chaufour-Notre-Dame).



Fig. 2 Croquis coté d'une barrière, Tresson

N.B.: le poteau porteur doit être cerclé comme un moyeu de charrette. Une ou plusieurs rondelles de bon diamètre faciliteront la rotation et retarderont l'usure bois sur bois.

Les "claies"

La "claie" est un type de barrière devenu le plus courant notamment grâce à sa simplicité d'exécution. Un montant porteur pivote sur une grosse pierre tandis que sa partie supérieure est retenue dans un collier (voir les barrières à lattes) ou plus simplement par du gros fil de fer (Fig.1). Il existe aussi le principe de cheville reliant deux demi-perches et retenant ce portail des champs (Fig.3). Ses dimensions pouvant être importantes et aller de 3m ou plus, nécessitent la fixation, dans sa diagonale, d'une écharpe qui suspend l'ensemble.

Comme précédemment, les montants sont réalisés dans de la perche de châtaigner ou d'acacia. Il est important de les travailler "verts" afin que les mortaises se resserrent autour des tenons en séchant. Les traverses et lattes sont quant à elles réalisées en châtaigner sec et sciées en long. Toutes les pièces sont ensuite chevillées et clouées.



Les traverses et les lattes s'entrecroisent en des carrés de 30x30cm ou des rectangles de 50x30cm environ. Leur hauteur est de 140cm, idéale pour retenir bovins et chevaux. La barrière à bascule comme la claie doivent rester en bois naturel.

• Claies et pivot de barrière



Fig.1: Croquis d'une claie dans la campagne du Tresson



Fig. 2 : Claie aux dimensions harmonieuses à Tresson



Fig. 3: Croquis d'un pivot de barrière tenu par une cheville entre deux demi-perches

Bibliographie

- ROCHERON A., *Fiche technique « Barrières et portails »* de Maisons Paysannes de France, Délégation de la Sarthe, pp.1-7, 1994.
- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE, *Fiche technique « Barrières »*, Délégation Haute-Vienne, 2004.

- GIBERT D., *Promenade visuelle dans un village d'aujourd'hui*, revue Maisons Paysannes de France, n°107, pp. 23-27, 1993.

Références

1. GIBERT D., *Promenade visuelle dans un village d'aujourd'hui*, revue Maisons Paysannes de France, n°107, p. 23, 1993.

Récupérée de « https://wiki.maisons-paysannes.org/index.php?title=Barrières_et_portails&oldid=4179 »